

Peut-on rêver d'un cadastre de l'emploi culturel?

La crise du covid a révélé des pans entiers de l'emploi culturel qui passaient sous le radar. La même crise pourrait aider l'Observatoire des politiques culturelles à constituer d'ici 2022 un cadastre de ces emplois.

Nombre d'artistes, jeunes et indépendants, passent sous le radar. La première réponse serait de les identifier. © Mélanie Wenger. - Mélanie Wenger.



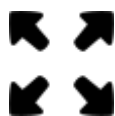
Le 3/11/2020 à 19:12

La crise du covid va-t-elle représenter une occasion de mieux cerner l'importance et la nature de l'emploi culturel en Belgique francophone ? Puisqu'aujourd'hui toutes les catégories d'emplois créatifs ou techniques sont frappées, que toutes les chaînes de production culturelle sont menacées, cette alerte rouge tous azimuts révèle toute l'importance de la culture. Elle permet aussi d'identifier des pans de la création jusqu'ici insoupçonnés car... non-subsidiés.

La question s'est récemment invitée dans le débat parlementaire

(<http://archive.pfwb.be/1000000020c90eb>) : le député spadois Charles Gardier (MR) souhaitait connaître « l'importance du secteur culturel d'un point de vue économique, notamment les emplois qu'il crée et les retombées qu'il engendre » et il interpellait la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Ecolo). En l'absence de « comptes-satellites » de la culture – comme il en existe aux Pays-bas ou en Espagne – le député n'a pas eu immédiatement sa réponse. Il existe bien en Fédération Wallonie-Bruxelles une réflexion sur la méthodologie et les indicateurs que devrait adopter une telle étude statistique. Il convient

également de définir le périmètre exact de la Culture : faut-il y inclure les restaurants de théâtres ? Mais l'outil n'est pas prêt, et la crise du covid a réorienté les priorités de l'administration.



Cette même crise présente pourtant ses propres occasions à saisir. La ministre achevait ainsi sa réponse : « J'ai chargé l'**Observatoire des politiques culturelles (OPC)** (<http://www.opc.cfwb.be/>) de surveiller l'impact de la crise sanitaire sur le monde culturel (une analyse qui) pourrait constituer un référentiel utile, notamment en termes de connaissance de l'emploi artistique. » Des moyens ont même été dégagés lors du conclave budgétaire d'octobre pour permettre cette étude.

Une étude en deux temps

De quoi s'agit-il ? « Dès le mois de mai », nous confirme la coordinatrice *ad interim* de l'OPC Isabelle Paindavoine, « nous avons été chargés par la ministre de réaliser une étude qui mesure l'impact du covid » sur le monde culturel. Un peu plus de deux mille cibles d'enquêtes ont été identifiées, essentiellement des opérateurs – donc des directions – et 41 % d'entre eux (832) ont répondu à des questions générales et quantitatives : comment s'est organisée durant la crise la gestion à distance du personnel ? Était-ce plutôt du télétravail ou du chômage temporaire ? Quel a été l'impact sur le moral des employés ? Etc. L'enquête s'est déroulée jusqu'à la mi-juillet, ses résultats sont au stade de l'analyse, et l'observatoire va sortir d'ici décembre **une publication *Cogit'OPC*** (<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18452>) qui présente les résultats de l'enquête.

Cette étude ne porte donc que sur la première vague de l'épidémie. Elle devait être complétée à la rentrée scolaire par un second volet, plus qualitatif, qui aurait sans doute été redondant avec **le rapport du « groupe des 52 - Un futur pour la Culture »** (<https://linard.cfwb.be/files/Documents/futur-culture.pdf>)

mitonné en juillet. L'idée a dès lors germé de transformer ce second volet de l'enquête en un projet plus ambitieux, qui permette de se doter d'un cadastre de l'emploi culturel en Belgique francophone, qu'il soit subsidié ou non.

Qui a une vision de l'emploi culturel ?

Il existe bien, au sein de l'administration de la Culture, **un service de l'emploi non marchand** (<http://www.culture.be/index.php?id=2114&L=title%25253>) chargé depuis 2007 de dresser **un cadastre de l'emploi non marchand** (<https://cadastre-emploi.cfwb.be/>), mais il s'agit d'un outil particulièrement étroit, qui ne recouvre qu'un peu plus de 17.000 employés (chiffres 2017). On est bien loin d'un cadastre de l'emploi culturel.

La crise a montré à quel point la Belgique francophone manquait d'outils statistiques comparables à ceux mis en place en Flandre par Kunstenpunt, qui a lui-même déjà produit **son propre rapport sur l'impact du coronavirus sur les arts en Flandre** (<https://www.kunsten.be/dossiers/loont-passie-positie-van-de-kunstenaar/kunstenveld-in-lockdown/>), ainsi que **sa base de données des artistes** (<https://databank.kunsten.be/>) et son analyse socio-économique des secteurs culturels. Au début de la crise du covid, en Belgique francophone, rien de tout cela n'existait : ce sont les fédérations professionnelles qui ont sondé leurs membres pour avoir une première idée de l'ampleur du tissu socio-économique impacté par la crise, et **ces sondages privés se poursuivent aujourd'hui** (<https://visibleensemble.citizenlab.co/fr-BE/>).

L'ambition de la nouvelle étude qu'entame l'observatoire est d'abord de créer un référentiel de l'emploi culturel. Comme l'explique Isabelle Paindavoine, « nous tenterons de capter des données relatives aux travailleurs culturels (auprès d'opérateurs subventionnés et non-subventionnés), en ce compris les indépendants par exemple, les jeunes diplômés d'écoles artistiques, etc. La démarche, essentiellement méthodologique, vise à identifier les sources des données relatives à l'emploi (Inasti, Onem, etc.), le contenu informatif exact de ces données, et le coût de la collecte de ces données – car elles ne sont pas forcément gratuites. Cette étude sera confiée à un prestataire externe à l'Observatoire. » C'est donc via un marché public que le projet sera lancé.

Un tableau de bord en 2022 ?

Dans un deuxième temps, l'Observatoire souhaiterait mettre en place, sur base de ce référentiel, une collecte de données suivie, pérenne, qui permettrait d'avoir une vision continue de l'emploi culturel. « C'est seulement lorsque nous disposerons de ce périmètre caractérisé que nous pourrions envisager la mesure de l'impact du covid sur l'emploi culturel. Cela se ferait à l'horizon 2021. »

En clair, le soumissionnaire qui répondrait à cet appel public identifierait les outils, l'observatoire pourrait ensuite construire le tableau de bord qui permette de suivre en continu l'emploi culturel.

À quelles échéances ? « Le lancement du marché public est prévu au plus tard pour début de l'année prochaine, le soumissionnaire réalisera l'étude en 2021, et nous pourrions lancer la collecte systématique des données à partir de 2022 », estime Isabelle Paindavoine.



Les newsletters du Soir

Recevez les derniers décryptages de l'actualité dans votre boîte e-mail.

[Je m'inscris \(https://mon-compte.lesoir.be/newsletters\)](https://mon-compte.lesoir.be/newsletters)

Commentaire *

//

Signature * Renquet Nadine

[Quelques règles de bonne conduite avant de réagir \(http://plus.lesoir.be/services/charte\)](http://plus.lesoir.be/services/charte)

Poster

